



Arcueil, le 12 mai 2010

Pierre Claustre
Secrétaire académique

Académie de Créteil

à
Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

Objet : Paiement des indemnités BTS 2009

Monsieur le Recteur,

Les indemnités n'ont pas été payées et les frais d'hébergement et de transport avancés par les collègues n'ont pas été remboursés aux correcteurs de la session 2009 de certains BTS comme ceux des filières arts appliqués ou bâtiment/travaux publics.

Les indemnités, les frais de transport, d'hébergement et de restauration peuvent atteindre plusieurs centaines d'euros. Une grande partie des versements est bloquée depuis la fin décembre 2009.

Les correcteurs ont alerté les sections académiques du SNES en Ile-de-France. Le SNES a rencontré le 24 mars le Directeur du SIEC et a dénoncé cette situation inacceptable.

Aujourd'hui, des examinateurs convoqués pour les épreuves de la nouvelle session qui débute mi-mai ont fait savoir qu'ils refuseraient d'assurer leurs missions tant que les versements de la session 2009 ne seraient pas effectués. Ils ont écrit à M. le Directeur du SIEC pour lui en faire part dès le mois de mars sans effet à ce jour.

Le SNES soutient l'action de ces collègues, vous demande d'intervenir auprès du SIEC et dépose un préavis de grève du 17 au 21 mai 2010.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'assurance de notre dévouement au service public et à nos salutations respectueuses.

Pierre Claustre